FLAS



















La France au ralenti:

zoom sur le Doubs Central



12 %

de perte d'activité économique en juin

-40 %

d'intérimaires en un

trimestre

+3,7 % de demandeurs

de demandeurs d'emplois (cat A, B et C) en un trimestre

16 %

des emplois salariés privés en 2019 sont liés à l'industrie

Définition

La perte d'activité désigne la différence entre l'activité au mois de juin 2020 et l'activité en période habituelle. La crise sanitaire de la Covid-19 a mis à mal l'activité économique du pays. L'INSEE estime en effet que la perte d'activité, au coeur du confinement en avril 2020, a été de 30% pour la France. La reprise graduelle de l'activité n'a pas permis de retrouver le niveau d'activité d'avant crise, avec une perte estimée à 12 % au mois de juin 2020.

Bien que la France ait connu des conditions et des contraintes de confinement identiques, les impacts de la crise ne sont pas homogènes et dépendent fortement des caractéristiques économiques des territoires.

Cette publication vise à déterminer, d'une part, la perte d'activité dans l'économie locale par secteur d'activité et, d'autre part, les emplois



AGENCE DE
DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE
MONTBÉLIARD

impactés par cette baisse d'activité en estimant le nombre de salariés dont l'activité n'était pas habituelle en ces temps de crise. Cette étude est déclinée sur l'ensemble des territoires d'intervention de l'ADU.

Sur ces territoires, Pays de Montbéliard Agglomération semble être la collectivité la plus impactée, ce qui s'explique notamment par sa spécialisation sur des secteurs industriels, et en particulier l'automobile qui était, en juin, l'un des plus impactés selon l'INSEE.

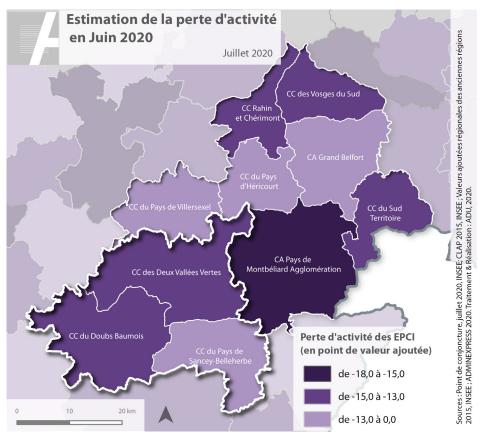
DOUBS CENTRAL : UNE PERTE D'ACTIVITÉ AU-DEÇÀ DE LA MOYENNE NATIONALE

13,9 %

de perte d'activité
estimée sur le Doubs
Central

17,1 %

des emplois salariés privés ont été impactés en juin sur le Doubs Central



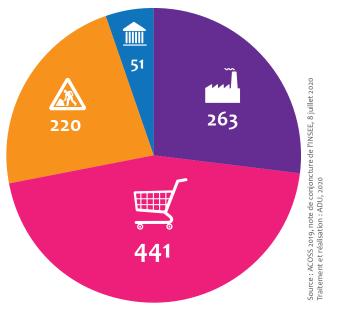
Part de chaque secteur dans la perte d'activité (juin 2020)



Industrie 🥰 Services principalement marchands

Construction 📶 Services non marchands 🔖 Agriculture

Évaluation du nombre d'emplois impactés par la perte d'activité (juin 2020)



Clé de lecture

L'activité économique du Doubs Central a diminué de 13,9% en juin, par rapport à une situation habituelle. Le secteur marchand représente 37% de cette baisse.

Clé de lecture

Sur les 5 700 emplois salariés privés du Doubs Central, environ 975 ont été impactés, dont plus de la moitié (441 emplois) relève du secteur marchand.

CHUTE DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS

Baisse significative des effectifs salariés privés de l'ordre de 5% en un seul trimestre dans la zone d'emploi de Belfort-Montéliard-Héricourt et 3% à Besançon.

Une telle baisse n'a jamais observée depuis les 20 dernières années.



Zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt







Région Bourgogne Franche-Comté

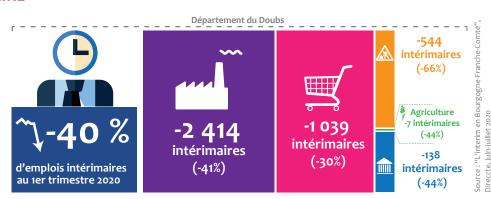
Source : Acoss-Urssaf, 2020 Traitement et réalisation : ADU, 2020

DÉCLIN DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE

Chute de 40% du nombre d'intérimaires au 1er trimestre 2020 dans le Doubs et la région.

Le Territoire de Belfort est le département le plus touché de la région (-56%).

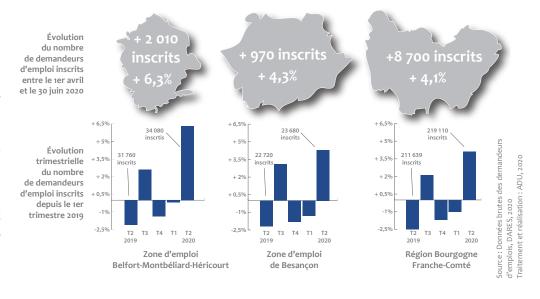
Dans le Doubs, le secteur de la construction subit une baisse de 2/3 de ses effectifs intérimaires.



ACCÉLÉRATION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Une hausse trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi inédite depuis la crise de 2008 dans la zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt (+6,3%). Dans la zone de Besançon, cette augmentation est beaucoup plus mesurée.

Les moins de 25 ans sont particulièrement touchés (+12% entre le 1er avril 2020 et le 30 juin dans le Doubs).



DES RECOURS MASSIFS AUX DIFFÉRENTS DISPOSITIFS

Le Doubs, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort sont les départements de la région avec la part d'activité partielle la plus élevée.

Le tertiaire est le secteur ayant eu le plus massivement recours à ce dispositif. Part d'activité partielle entre le 1er mars et le 30 juin 2020



75%

des salariés du Doubs (soit 102 140) ont bénéficié d'activité partielle

67%

des salariés de la région (soit
541 820) ont bénéficié d'activité
partielle

Répartition par secteur d'activité au niveau régional



ET APRÈS?

Cette première analyse des impacts économiques de la crise ne prend en compte que les effets directement visibles du confinement et de la période de déconfinement. Certains impacts, aujourd'hui encore non visibles, pourraient à terme amplifier les conséquences liées à cette crise, notamment avec une augmentation des demandeurs d'emploi (recrutements potentiellement en baisse, plans sociaux, fermeture d'entreprises ...).

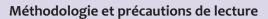
La crise sanitaire a impacté les manière inégale, secteurs de touchant plus directement d'entre eux. durement certains non spécialisation du tissu économique d'un territoire rend plus résilient face à de tels évènements. Ainsi. dans territoires spécialisés tels que celui

de PMA, les fragilités révélées par la crise doivent encourager les collectivités à poursuivre leurs actions en faveur de la diversification de leur tissu économique.

La reprise graduelle et progressive de l'activité après le confinement a montré les difficultés pour les entreprises d'organiser une reprise "normale" de leurs activités, en raison notamment de problèmes d'approvisionnement et de leur adaptation aux mesures sanitaires. De même, cette période marquante pour la population interroge de nombreux modèles d'organisation (au travail, dans les logements, pour

se déplacer, etc.) et pourrait amorcer des transitions qui dépasseront le seul champ économique.

Il s'agit d'une occasion unique pour les territoires d'engager des réflexions sur leurs modèles de développement.



Pour évaluer les incidences économiques liées à la pandémie de la Covid-19, l'INSEE a publié des points de conjoncture successifs entre le 26 mars et le 8 juillet 2020 dans lesquels était calculée une estimation de perte d'activité par secteur d'activité au niveau national. La dernière version, utilisée dans cette publication, présente des estimations consolidées des pertes d'activité des mois d'avril à juin.

L'INSEE a appliqué ces pertes d'activité au poids de chaque secteur dans le PIB français afin de déterminer la perte d'activité globale et la contribution de chacun des secteurs d'activité.

Afin de décliner cette méthodologie à une échelle plus fine, il est nécessaire d'estimer la place de chaque secteur dans l'économie locale. L'échelle régionale est la maille la plus fine pour laquelle le poids de chaque secteur dans le PIB régional est disponible. Ainsi pour passer à une échelle intercommunale, seules les données sur l'emploi apparaissent fiables pour apprécier le poids de chaque secteur dans l'économie locale. Or le rapport entre la valeur ajoutée, identifiée par le PIB, et l'emploi n'est pas identique pour chaque secteur. Il est donc nécessaire d'appliquer un facteur de pondération, correspondant au rapport entre le PIB régional de chaque secteur et le nombre d'emplois régional qui y sont liés, au nombre d'emplois intercommunaux pour estimer la valeur ajoutée locale de chaque secteur.

Pour représenter au mieux la situation locale, les données régionales du PIB utilisées sont celles de l'ancienne région Franche-Comté. Le dernier millésime disponible pour les données du PIB national et régional date de 2015. Ainsi pour la première partie de l'analyse, les données sur l'emploi utilisées sont celles de la base CLAP dont le dernier millésime date de 2015.

Pour l'estimation des emplois impactés, les pertes d'activité estimées par l'INSEE ont été appliquées aux données d'emploi les plus récentes issues de la base ACOSS 2019 de l'URSSAF. Cependant cette base de données intégrant uniquement l'emploi salariés privés hors agriculture, les emplois impactés peuvent être sous-estimés puisqu'ils ne prennent pas en compte l'emploi public et les travailleurs indépendants.

Les résultats obtenus restent des estimations et sont à manipuler avec prudence. D'une part, l'INSEE souligne la fragilité des méthodes employées et d'autre part l'échelle de réflexion repose sur des secteurs d'activités agrégés qui ne permettent aucune analyse fine vis-à-vis des potentielles caractéristiques économiques des territoires d'interventions de l'ADU.

Lien vers la note de conjoncture de l'INSEE du 8 Juillet 2020 : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4630554?sommaire=4473296

Président de l'agence : Philippe GAUTIER
Directeur de publication : Charles BERGOUNIOUX
Réalisation : Philippe BOZON, Sophie MOLLARD, Eglantine HUE, Elisabeth SCHMITT, José PEREIRA, Romain PRIOUX
Mise en page : Romain PRIOUX
Crédits photos et cartographie : ADU, sauf mention contraire





Code ISSN: 1766-60-58 Etudes de l'ADU